

Protéger l'assiette fiscale et créer un climat d'investissement solide en Afrique de l'Ouest

Projet d'amélioration du climat des affaires et des investissements en Afrique de l'Ouest

Contexte

Le projet amélioration du climat des affaires et de l'investissement en Afrique de l'ouest est une initiative quadriennale lancée en novembre 2014. Ce projet, financé par l'Union européenne, vise à éliminer ou à réduire les contraintes liées au climat d'investissement (CI) et à la politique d'investissement (PI), notamment les obstacles à l'entrée des investissements, qui entravent les investissements nationaux, intrarégionaux et extrarégionaux dans le marché commun de la CEDEAO.



Photo : Participant à l'atelier régional organisé par le Projet sur les prix de transfert au Nigéria. © Banque Mondiale

Le projet est mis en œuvre par la Banque mondiale. Ce groupe fournit une assistance technique aux États membres de la CEDEAO au niveau national et à la Commission de la CEDEAO au niveau régional.

Le programme de prix de transfert - un élément du projet élargi - est mis en œuvre en partenariat avec l'OCDE et le FAFA. Il comprend les domaines d'appui suivants: des examens approfondis et des recommandations sur les règles de prix de transfert des pays de la CEDEAO, y compris une enquête et un rapport détaillés; soutien approfondi à long terme en matière de politique de prix de transfert, de législation et d'assistance technique à la mise en œuvre à trois pays de la CEDEAO: le Libéria, le Nigéria et le Sénégal; l'élaboration d'outils pour aider les pays de la CEDEAO à accroître leur capacité en matière de prix de transfert et de questions connexes; et l'identification de moyens permettant aux pays de la CEDEAO de se soutenir mutuellement dans l'élaboration et la mise en œuvre de règles de prix de transfert.

Objectifs

- Améliorer la capacité des pays de la CEDEAO à gérer les transactions transfrontalières des entreprises multinationales
- Soutenir le développement d'un environnement commercial prévisible pour les entreprises multinationales, conformément aux principes fiscaux internationalement reconnus
- Développer une compréhension plus claire par les contribuables des exigences pour se conformer aux règles de prix de transfert
- Développer une base de compétences techniques en matière de prix de transfert pour soutenir le développement des capacités en matière de prix de transfert à la fois dans les pays pilotes et dans la région;

Résultats

- Le **Libéria** a introduit de nouvelles réglementations en matière de prix de transfert (juin 2016), notamment: des exigences en matière de documentation des prix de transfert, un calendrier de retour des prix de transfert, une note pratique pour guider les contribuables sur leurs obligations en matière de prix de transfert (mai 2017) et des lignes directrices sur les accords de prix avancés (août 2018).
- Le **Sénégal** a promulgué une nouvelle législation sur les prix de transfert (mars 2018) comprenant: une réglementation des prix de transfert, des exigences en matière de documentation des prix de transfert (incorporation de la déclaration pays par pays, du fichier maître et du fichier local comme recommandé dans l'Action 13 de BEPS sur la

documentation de prix de transfert de la Banque), et un calendrier des prix de transfert avec instructions disponibles pour le dépôt [en ligne](#). Le **Nigéria** a mis à jour sa réglementation en matière de prix de transfert, y compris ses dispositions relatives aux accords de tarification anticipée (mars 2018), et a introduit des directives sur la documentation en matière de prix de transfert (Septembre 2018), y compris les rapports pays par pays, le fichier maître et le fichier local, comme recommandé dans l'Action 13 de BEPS sur la documentation relative aux prix de transfert.



Photo: Participants à l'atelier sur les prix de transfert

- **Régional:**

- Plusieurs audits de prix de transfert ont été conclus, ce qui a eu un impact significatif sur les revenus et d'autres audits sont en cours.
- Étude régionale sur les règles en matière de prix de transfert des pays de la CEDEAO présentée lors d'un atelier pour permettre aux pays de la CEDEAO de faire le point sur l'état des prix de transfert dans la région et de déterminer l'orientation des progrès à venir (plus de 60 participants).
- Mécanismes et processus d'évaluation des risques liés aux prix de transfert établis et alignés sur les normes internationales.
- Des programmes intensifs de renforcement des capacités mis en place pour doter les administrations fiscales des compétences et des connaissances nécessaires à la réalisation d'audits de prix de transfert (26 formations dispensées, 60 auditeurs et 60 membres de l'appareil judiciaire en ont bénéficié).

Faits et chiffres

- Règles de prix de transfert alignées sur les **normes internationales**
- **60 auditeurs** ont suivi une formation approfondie pluriannuelle leur permettant de mener des audits de prix de transfert de chaînes de valeur multinationales complexes
- **Premières vérifications des prix de transfert** en cours ayant un impact sur les revenus
- **Objectif du projet** : approfondir l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest au profit du secteur privé
- **Focus** : Supprimer les contraintes sur l'expansion régionale des investissements transfrontaliers et leur fiscalité
- **Calendrier**: 2014–2018
- **Donateur**: Union européenne (UE)
- **Institutions bénéficiaires** : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en collaboration avec l'Union économique monétaire ouest-africain (UEMOA), États membres (représentants des gouvernements nationaux et associations du secteur privé)
- **Partenaire d'assistance technique**
Groupe de la Banque mondiale (GBM)

Testimonials

« Il est urgent d'améliorer la fiscalité dans la région de l'Afrique de l'Ouest, même si des fonds provenant de la fiscalité sont nécessaires pour stimuler l'économie de la région », a déclaré le *Dr. Babatunde Fowler*,

*Président exécutif
Nigeria Federal Inland
Revenue Authority
(FIRS).*

« La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest est déterminée à mettre en œuvre des programmes facilitant l'intégration régionale et la mettant au service des opérateurs du secteur privé et des populations de l'Afrique de l'Ouest », a déclaré Kalilou Traoré, ancien Commissaire à l'industrie et au secteur privé de la CEDEAO. "Nous reconnaissons qu'il est important de développer des principes de prix de transfert partagés à l'échelle internationale pour la région", a-t-il ajouté.



Photo: Dr. Babatunde Fowler, Président Exécutif
Nigeria Federal Inland Revenue Authority (FIRS) © Banque Mondiale